

Notre combat contre la vie chère

Les Français ont de la suite dans les idées. À la rentrée de septembre dernier, ils assuraient que le pouvoir d'achat était leur préoccupation numéro un.

Au cours du dernier trimestre, ils ont subi une pression médiatique insensée, on les a inondés de questions telles que l'insécurité ou le déficit public ; on leur a bien répété que ça, c'était de vrais problèmes. Or, le premier sondage (Le Parisien/Opinion Way) de cette année 2024 montre que la préoccupation numéro un des Français est et reste le pouvoir d'achat.

Vérité sur les salaires

L'équipe nationale du PCF, avec Fabien Roussel, a présenté l'opération vérité sur les salaires qui consiste à envoyer des bulletins de salaires anonymés, avec commentaires sur le travail effectué, l'ancienneté, et tous renseignements jugés utiles, directement à l'adresse mise à disposition, ou aux fédérations du PCF qui transmettront. Ils seront remis au Président de la République le 3 février.

L'opération à peine lancée, les témoignages arrivent, dont ceux de nombreuses femmes, mamans isolées, salariées bloquées sur de bas salaires qui n'évoluent pas, .. ou d'hommes dont les qualifications ne sont pas reconnues, voire de travailleurs pauvres n'arrivant plus à se loger. Voilà la réalité que vivent les Françaises et les Français et que MM. Macron, Attal, Le Maire ignorent de leur mépris.

Les salarié.es veulent pouvoir vivre dignement de leur travail et vivre heureux.

Pour sortir de cette situation, les communistes font des propositions qu'ils mettent en débat :

- ♦ Indexer les salaires sur l'inflation, augmenter les salaires et les pensions, et garantir l'égalité salariale
- ♦ entre les femmes et les hommes
- ♦ Bloquer les prix
- ♦ Baisser les taxes sur les carburants
- ♦ Sortir du marché européen de l'énergie
- ♦ Conditionner les aides publiques aux entreprises au respect de critères sociaux et environnementaux. ■



RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : http://pcf40.free.fr

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2448 – Jeudi 25 janvier 2024

Marche pour la liberté, l'égalité, la fraternité

Après l'appel des 201 personnalités, ce sont plus de 140 marches et rassemblements qui ont eu lieu ce week-end pour dire non à la loi immigration, loi dangereuse qui consacre les thèses les plus dangereuses et nauséabondes de l'extrême droite. Le PCF a appelé à la non promulgation de cette loi immigration voulue et votée par la droite et l'extrême droite.

Il a appelé à investir massivement les marches, les rassemblements, les défilés du 21 janvier pour faire résonner dans les rues les valeurs républicaines - la liberté, l'égalité, la fraternité - contre la loi dite asile-immigration.

L'heure est à une réaction puissante pour mettre en échec cette loi rétrograde et inhumaine. C'est tout le monde du travail, toute la nation républicaine qui doit se lever.

Continuons d'agir pour l'égalité des droits et pour la régularisation des travailleurs sans papiers ! La République doit garantir à celles et ceux qui vivent et travaillent en France, payent des cotisations, un titre de séjour et l'accès aux prestations sociales sans discrimination. ■



À Mont-de-Marsan, à l'appel des partis politiques de gauche, d'associations et syndicats, près de 350 personnes se sont rassemblées et ont défilé jusqu'à la préfecture ce samedi 20 janvier pour exprimer leur solidarité avec les migrants et dénoncer la loi immigration. ■

Des prix pas des primes : les agriculteurs doivent vivre de leur travail

Il est urgent de changer de politique pour défendre notre souveraineté alimentaire et protéger nos agriculteurs face à l'inflation et la concurrence déloyale des traités de libre échange.

C'est pourquoi nous soutenons les agriculteurs en colère. Le gouvernement doit les entendre et les respecter.

Pris en étau entre l'industrie agroalimentaire et la grande distribution, les travailleurs de la terre sont au bord de l'asphyxie. Les agriculteurs voient bien l'impuissance des lois EGALIM à modifier les rapports de force dans la construction des prix, en l'absence d'une intervention directe de la puissance publique, toujours refusée par le pouvoir alors qu'elle est défendue depuis très longtemps par les communistes. D'après l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM), l'agriculture ne reçoit que 10% de la valeur ajoutée agroalimentaire. Et comme si cela ne suffisait pas, la profession n'en peut plus de voir ses coûts de production flamber plus vite que n'augmente le prix payé au producteur. Par exemple, l'Institut de l'élevage indique que le prix du lait de vache a baissé de 15 à 20 €/ 1.000 L sur le dernier trimestre 2023 alors que le prix des intrants s'est maintenu. Le prix du gazole non routier s'établit à des niveaux très hauts, ne passant guère en dessous des 1.100 €/1.000 litres depuis un an. Cette situation va s'aggraver si la suppression de la détaxe – à laquelle se sont opposés les parlementaires communistes mais imposé par le gouvernement via le 49-3– voit le jour. Nous demandons le maintien de la détaxe sur le gazole non routier.

Dans une situation où les prix ne couvrent pas les coûts de production, il est impossible de vivre de son travail et d'engager les investissements que nécessitent l'urgente transformation agroécologique. En effet, la réintroduction de l'élevage dans les régions de grandes cultures, l'allongement des rotations ou encore la plantation de haies demandent de se projeter sur le temps long. Comment y parvenir quand on a aucune visibilité sur le prix de vente, livré au bon vouloir des forces d'argent ? Il est urgent de donner un horizon aux producteurs et de leur assurer un revenu décent. A quoi bon se lever le matin si ce n'est pas le travail qui fait le revenu mais les subventions publiques ?

Avec Léon Deffontaines, tête de liste aux élections européennes et André Chassaigne, député, nous demandons une toute autre répartition des fonds européens, avec des critères visant à reconstruire notre souveraineté alimentaire avec l'objectif de retrouver en France 500.000 agriculteurs et agricultrices d'ici 2030, correctement rémunérés, tout en accompagnant les transformations agroécologiques des pratiques agricoles.

Mettons cet argent public au profit d'une ambitieuse politique d'intervention publique sur les prix et les volumes. Il faut que le travail paye, et cela demande d'extraire la formation des prix des mécanismes de marché et de filières qui étranglent le producteur. C'est à l'Etat, avec les professionnels, d'instaurer des prix rémunérateurs, des filets de sécurité publics, des

mesures de régulation des marchés et d'agir sur la façon dont se répartit la valeur ajoutée. Ainsi, le juste prix n'est pas qu'une émission télévisée, c'est aussi un combat de société visant à reprendre la main sur notre souveraineté alimentaire aujourd'hui déléguée aux marchés et à un quatuor de centrales d'achat.

Nous préférons la coopération internationale aux funestes traités de libre-échange dont le seul but est de mettre en concurrence les agricultures mondiales. Nous proposons de mettre en place des conférences permanentes territoriales, associant des représentants de la profession agricole, des industriels, des distributeurs, mais aussi les pouvoirs publics et de la société civile. Ces conférences auraient pour but de déterminer un prix d'objectif, soit un prix d'achat des produits agricoles couvrant les coûts de production et rémunérant dignement l'agriculteur. Pour les communistes, les modalités de répartition de la valeur ajoutée agroalimentaire doivent être renversées en vue d'accroître le prix payé au producteur plutôt que de conforter les profits des industriels et distributeurs. ■

Fabien Roussel
Secrétaire national du PCF

Aujourd'hui, avec Lénine, que faire ?

Dans ce hors-série, rien n'est tu de la vie de Lénine. De sa jeunesse à sa mort, en passant par la prison, les exils, la clandestinité, les secrets, les insurrections. Jusqu'à 1917 et la prise du pouvoir d'Octobre, quand les bolcheviks supplantent tous les autres partis russes et que s'impose la stratégie de Vladimir, élaborée depuis 1902. Et puis, bien sûr, l'exercice du pouvoir et la découverte des terribles difficultés.

Parmi les contributions de Maurice Carrez, Hervé Leuwers, Lars T. Lih, Jean-Jacques Marie, Claude Mazauric, André Narritsens, François-Xavier Nérard, Nicolas Offenstadt, Michel Pigenet, Guillaume Roubaud-Quashie, Marie-Pierre Rey, Jean-Paul Scot, Alessandro Stanziani, Alexandre Sumpf, Nicolas Werth, Jean Vigreux, Serge Wolikow, etc... celle de l'écrivain Joseph Andras restitue d'une plume soyeuse et nerveuse les événements essentiels qui jalonnent le parcours du révolutionnaire, de la genèse de l'engagement au renversement de l'ancien régime.

Un siècle après la disparition de Lénine, l'Humanité lui consacre un numéro exceptionnel (10 euros), avec l'ambition de « réinterroger ses parcours et ses combats replacés dans leur temps ». Il est déjà chez votre marchand de journaux et disponible sur commande sur humanite.fr ■



Mont-de-Marsan

Non à la fermeture d'une filière au lycée Victor Duruy

Le projet d'une fermeture de la filière STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) du lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan à la rentrée 2024 a suscité de vives protestations.

Direction, enseignants, élèves et parents d'élèves se sont immédiatement mobilisés pour dénoncer ce projet incompréhensible.

Ce d'autant que cette formation répond à un besoin économique et que bon nombre d'étudiants choisissent cette voie pour pouvoir décrocher à la suite un emploi.

La colère s'est aussi exprimée par la voix des élus du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

Dans un courrier qu'ils ont adressé à la rectrice académique, ils ont dit leur surprise et leur incompréhension face à ce projet car l'institution régionale a soutenu financièrement à hauteur de 100.000 € la rénovation du lycée Victor Duruy pour y accueillir cette filière à la rentrée 2023.

Pour eux « cette décision raisonne comme une remise en cause inacceptable d'un projet global et cohérent avec la dynamique de l'établissement et les besoins de la population du Nord du département alors que la région a engagé des moyens importants pour le soutenir. Elle pourrait au surplus menacer à terme l'attractivité du BTS NDRC (négociation et digitalisation de la relation client) de l'établissement... ».

Depuis cette annonce, plusieurs manifestations ont eu lieu, notamment un défilé ce lundi soir du lycée Victor Duruy jusqu'à l'inspection académique.

Au regard du boycott des organisations syndicales enseignantes, la réunion qui devait se tenir à l'inspection d'académie a été repoussée.

La mobilisation pourrait avoir raison des intentions de la direction académique. ■



Le billet de Gérard Streiff

BOURSE

Grandeur et misère du libéralisme : l'AME, l'Autorité des marchés financiers, estime, après études et enquêtes, que la Bourse revient à la mode.

Faire un placement en actions séduirait, dit-elle, de plus en plus de monde. Et en particulier les jeunes, les moins de 35 ans : 43 % d'entre eux s'y intéresseraient (+ 13 % en un an). Mais lorsque l'on rentre un peu dans le détail, un autre chiffre vaut le détour : les plus jeunes sont les plus exposés aux arnaques, apprend-on. Attention aux offres qui circulent sur les réseaux sociaux, relayés par des influenceurs. 35 % des moins de 35 ans ont déjà été victimes d'une escroquerie sur un placement financier. ■



CULTURE(S) Un portrait de la France :

Le Bateau de mariage, Michel Besnier

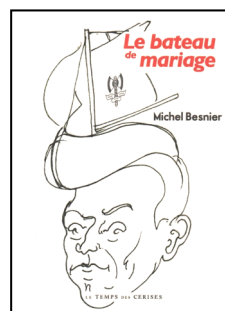
Je me permets aujourd'hui de vous conseiller la lecture de ce roman, premier tome d'une trilogie, édité au Temps des Cerises.

L'auteur invente une coutume qui veut que les futurs mariés acquièrent un bateau qui ne servira que le jour de leurs noces. Après cette acquisition, qui vaut engagement, chacun retourne vivre chez ses parents pendant un mois, sans jamais pouvoir se voir. Deuxième engagement.

Nous suivons donc le fiancé Aconit, instituteur, sa difficulté à respecter cette règle, mais par contre très docile face aux lois qui régissent la France à cette époque. Mais quelle époque ? Elle se révèle progressivement, à travers des événements successifs, l'internement d'un jeune incapable de suivre à l'école, la disparition d'un collègue qui avait lancé une pétition protestataire... On croise un vieux voisin qui a gardé tous les journaux de « ces temps-là ». C'est une atmosphère lourde, sombre, qui prend toute sa signification quand on voit apparaître le portrait du maréchal au fond de la classe d'Aconit.

La France, donc, que les résistants, l'URSS, ont sauvé, mais perspective qui nous attend peut-être de nouveau ?? Rassurez-vous, à la dernière page, Aconit se rebelle !

L'auteur, Michel Besnier fait preuve d'une grande maîtrise du récit, de la langue française, entraîne son lecteur dans le déroulement de ce conte, de cette histoire que l'on lit facilement, que l'on quitte rassuré, mais aussi inquiet : et si...



« Et s'il était à refaire,
Je referai ce chemin... »
Une voix monte des fers
Et parle des lendemains.
On dit que dans sa cellule,
Deux hommes, cette nuit-là,
Lui murmuraient : « Capitule,
De cette vie es-tu las ?
Tu peux vivre, tu peux vivre,
Tu peux vivre comme nous !
Dis le mot qui te délivre
Et tu peux vivre à genoux... »

Jean Destaing (Aragon)
1943

Isabelle FIGUERES

INITIATIVES

Dimanche 28 janvier à 11 h
Vœux de la section du Seignanx
Au siège du PCF, 1 rue Lise et Artur London
à TARNOS

Jeudi 1er février à 18 h
Réunion de début d'année
pour les sections de Mont-de-Marsan, Aire/
Grenade, Bas-Armagnac et St-Sever/Hagetmau
Au nouveau siège de la Fédération
7 rue Frédéric Bastiat à MONT-DE-MARSAN

Vendredi 9 février à 18 h 30
Au siège du PCF, 1 rue Lise et Artur London
à TARNOS
Projection-débat autour du film documentaire
« Kimbidalé » dans le cadre de la 11ème journée
internationale des Mutilations génitales féminines
Organisé par la section PCF du Seignanx et
Femmes Solidaires

Traditionnelle croupionnade du Mardi gras **13 février**

Les communistes et leurs amis de la section PCF
d'Amou vous invitent à leur traditionnelle
« croupionnade » du **Mardi Gras le 13 février à**
partir de 20 h, Hall des Sports à Castelnau-
Chalosse.

Au menu :

Tourrin
Omelette aux lardons
Croupions de canard sur le grill
Salade
Dessert
Vin-Café

Prix : 14 €

S'inscrire auprès de Christian Lasserre
05.58.89.36.02 - 06.08.03.17.29

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....
ADRESSE.....
CP.....VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »
BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt
vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

Gnacs et Chacailles

BIEN VIEILLIR EN LOI GRAND ÂGE

J'ai souvent pensé c'est loin la vieillesse/ Mais tout doucement la vieillesse vient/ Petit à petit par délicatesse/ Pour ne pas froisser le vieux musicien... Si je suis trompé par sa politesse/ Si je crois parfois qu'elle est encore loin/ Je voudrais surtout qu'avant m'apparaisse/ Ce don't je rêvais quand j'étais gamin... Ah qu'il vienne au moins le temps des cerises/ Avant de claquer sur mon tambourin/ Avant que j'aie du boucler mes valises/ Et qu'on m'ait poussé dans le dernier train... Extrait de la chanson « Les Cerisiers » album studio « Je ne suis qu'un cri » sorti chez Temey en 1985, de Jean Ferrat (né Tenenbaum, 1930-2010). Le projet « Bien Vieillir » présenté par Aurore Bergé (née le 13/11/1986 à Paris, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations), ne garantit pas une prise en charge optimale pour les usagers. Il signe l'abandon de la loi « Grand Âge » promise par E. Macron en 2017. Les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap vont être largement impactées par cette réforme. Le mode d'organisation des aides à domicile doit être abordé. Or il existe une multitude de statuts: salarié du privé, salarié associatif avec ou sans but lucratif, salarié du secteur public, salarié du particulier employeur, ... dont le financement est essentiellement public, au travers de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou la PCH (Prestation de Compensation du Handicap). Les restes à charge peuvent parfois être importants pour ces prestations, car l'APA et la PCH ne couvrent pas à ce jour l'ensemble des besoins des bénéficiaires comme l'entretien des lieux de vie. Par ailleurs, les métiers du lien et du soin sont mal rémunérés et les frais kilométriques mal indemnisés. Il n'y a pas de temps de repos suffisants et pas assez de moments dédiés à la formation et à l'accompagnement de ces professionnel-le-s, qui exercent un métier indispensable à notre société. Pour les usagers, au-delà de l'agencement du logement où il y a encore un important travail à réaliser, il faut aussi se pencher sur l'environnement. Un logement totalement aménagé mais dépourvu de transport d'un centre hospitalier, ou d'un commerce à proximité, ne permettra pas plus d'autonomie à une personne dépendante. Ce projet de loi concerne aussi les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) dont les conditions de vie sont parfois déplorables. Les syndicats des secteurs médicaux et médicaux-sociaux dénoncent depuis de nombreuses années les conditions de travail dégradées, le manque d'effectif, le manque d'attractivité de ces secteurs. « Bien vieillir » ne préconise aucun taux d'encadrement obligatoire pour garantir la qualité des soins auprès des usagers. La Défenseur des droits, dans un communiqué du 16 janvier 2023, préconisait un taux d'encadrement à 8 pour 10 à minima, sachant que dans les pays du Nord le taux d'encadrement est de 1 pour 1. La priorité doit être le traitement humain et digne des usagers dans ces structures. Le circuit unique de signalement des maltraitances devra lui aussi garantir un accès à toutes et tous, en établissement et à domicile, mais surtout prendre en considération l'illectronisme, ou encore les difficultés d'expression des personnes. Le reste à charge des usagers n'est pas évoqué et avec l'absence de moyens financiers suffisants, c'est le point noir du projet de loi. Comment notre société permet à chacun de choisir son lieu de vie? Exigeons une prise en charge humaine et digne avec un taux d'encadrement suffisant pour garantir des soins de qualité et de proximité. L'habitat doit aussi être pris en compte pour les personnes ayant fait le choix de vivre à domicile comme pour celles vivant en EHPAD. Que cau bibe hurous e pro de temps (Il faut vivre heureux et assez de temps).■

Roger La Mougne